



## Assemblée Générale Ordinaire du 4 février 2022

Usson > salle communale du préau

Membres de l'association au 31/12/2021 : 77 adhérents | 19 donateurs non adhérents

Présents ou représentés à l'AGO : 39 adhérents | 4 invités

### Ordre du jour :

1. Rapport moral 2021
2. Rapport financier 2021
3. Budget prévisionnel 2022
4. Programmation 2022
5. Questions diverses

\*\*\*

Vendredi 4 février 2022, l'assemblée générale ordinaire de l'association *Les Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne* s'est tenue en la salle communale du préau d'Usson.

Le Président Gérard Lebègue ouvre la séance par un mot d'accueil à 19h14 et remercie tous les participants qui se sont réunis pour cette assemblée générale réalisée dans les conditions sanitaires obligatoires.

### Préambule

Le Président, souhaite la bienvenue à tous les membres de l'association, aux donateurs, aux partenaires institutionnels et aux mécènes et exprime sa joie de voir commencer les travaux de restauration de l'église St-Maurice qui vont perdurer un certain nombre d'années.

Le président apporte les regrets et les excuses des personnalités qui n'ont pu se joindre à notre assemblée : M. Bertrand Ducros, sous-préfet d'Issoire, M. Lionel Chauvin, président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et M. Frédéric Ranchon, président de la Caisse Régionale du Crédit-Mutuel du Massif-Central.

Puis le président Gérard Lebègue présente le rapport moral 2021

### 1. Rapport moral 2021

Tout d'abord, le Président note qu'il est réconfortant de constater l'adhésion du plus grand nombre autour des objectifs de notre Association.

Il souligne le soutien en 2021, de l'équipe municipale la Commune d'Usson et des pouvoirs publics ; l'État-DRAC, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et l'Agglo-Pays-d'Issoire, ainsi que de partenaires et mécènes privés ; le Crédit Mutuel (Caisse d'Issoire et Caisse du Massif-Central), L'association puydômoise des membres de L'Ordre National du Mérite et le Super U d'Arlanc, qui témoignent tous du vif intérêt porté aux actions menées par notre association.

Le nombre d'adhérents à l'association et à jour de cotisation au 31 décembre 2021 est de **77** et reste égal (+1) à 2020. Pour ce qui est du nombre de donateurs, il est aussi quasi égal passant de

45 en 2020 à **46** en 2021. A noter que **27** adhérents sont aussi donateurs et que nous comptons **19** donateurs non-adhérents. Le total adhérents+donateurs atteint **95** et se réparti en trois tiers, **30** personnes de Usson, **32** du département du Puy-de-Dôme et **33** de la France entière et au-delà.

S'agissant de recueillir des fonds pour la restauration du patrimoine d'Usson, Gérard Lebègue informe l'assemblée que **les dons pour l'année 2021 se sont élevés à 4 768 €** soit une baisse de **34%** – pour rappel 7 237 € en 2020 -. Nous sommes certainement arrivé à un palier d'adhérents/donateurs et recettes de dons.

Outre la collecte de dons, les Amis de l'Église ont organisé leurs troisièmes Rencontres Culturelles au bénéfice de la restauration de l'église et du patrimoine. La saison 3 s'est déroulée en l'église d'Usson du 19 juin au 6 novembre 2021 et s'est déclinée en 7 manifestations dont 10 représentations, 2 conférences et 8 visites musicales :

- Samedi 19 juin | Prélude à la fête de la musique | **Yannick Chambre et le Riom Little Big Band > une petite histoire du Jazz**
- Samedi 17 juillet | **Arnaud De Pasquale, pianoforte > Mozart – Paris 1778 > Variations Ah vous dirai-je maman** sur instrument historique
- Dimanche 18 juillet | **Conférence de Jean-Pierre Amiet** en lien avec *Les Musicales d'Usson > Gérard Hoffnung, excentricité et non conformisme en musique*
- Dimanche 1<sup>er</sup> août | **François Guerrier, clavecin > Bach – Les Variations Goldberg** à la lueur des chandelles
- Samedi 14 août | **Trio Ark > Cédric Lorel, piano – Antonina Zharava, violoncelle – Renato Kamhi, violon > Dumky > Dvorak & St-Saëns, du folklore à la musique savante**
- Samedi 18 & dimanche 19 septembre | Journées européennes du patrimoine | **Quatuor Mycélium > Schubert – La jeune fille et la mort** sur instruments d'époque > En journée visites musicales et en soirée récital sur instruments d'époque
- Samedi 6 novembre | **visite guidée de l'église** en partenariat avec le Pays d'Art & d'Histoire d'Issoire par **Myriam Bayol** puis conférence sur la reine Margot par **Anthony de Araujo-Rousset**

Les Rencontres Culturelles d'Usson s'installent dans le paysage des festivals. Pour leur 3<sup>ème</sup> saison elles ont reçu 649 personnes dont 46 enfants, le public se décomposant en un tiers de personnes de l'agglomération d'Issoire, deux tiers de la région Auvergne ou de touristes. En 2021, la fréquentation a doublé, elle était de 322 personnes en 2020, et la réalisation des Rencontres Culturelles a été rythmée par la situation sanitaire ; nous avons dû nous adapter au jour le jour aux directives de l'état. Pour que nous n'ayons pas à refuser de public, nous avons doublé le nombre de représentations avec une représentation en matinée -17h- et une en soirée -21h-, ce qui n'a pas empêché d'afficher complet pour les concerts du 1<sup>er</sup> août.

La programmation a été saluée pour sa diversité et sa qualité artistique - de la musique baroque au jazz - par l'ensemble du public et de nos partenaires, sachant que notre volonté d'accès à la culture pour tous, avec entrées libres et quêtes à la fin des spectacles reste un axe majeur de notre démarche.

Le Crédit Mutuel (Caisse d'Issoire et du Massif-Central) a renouvelé son partenariat à hauteur de 1300 € et la section départementale de l'Ordre National du Mérite nous a soutenue pour 364 €. La publicité réalisée sur les réseaux sociaux, ciblée sur un territoire de 40 km autour d'Issoire, a touché 62 835 personnes. La communication papier représente un tirage de 2000 programmes distribués à l'ensemble de nos adhérents et donateurs, aux offices de tourisme locaux et mis à la disposition des visiteurs de l'église et du Point Info Tourisme d'Usson, auxquels s'ajoutent 100 affiches A3 et A4 et 2 roll-up déployés à l'entrée des concerts.

La beauté de notre communication papier – remercions notre photographe Jean-Claude Milliot - a été saluée par tous.

Notre exigence de qualité, tout en restant dans la simplicité et le partage, a certainement contribué à la réussite de nos troisièmes Rencontres Culturelles dont l'intégralité des bénéfices des quêtes ont été affectés au compte œuvre à hauteur de 733 €.

Enfin notons les retombées économiques directes en termes de restauration, hébergement, assurance et frais bancaires, s'élèvent à 1 730 € (96% des subventions) pour les commerçants de Sauxillanges et d'Issoire, les retombées économiques indirectes, pour le public qui se restaure à l'Auberge d'Usson avant les concerts, sont de 25 repas environ. Saluons aussi les artistes invités qui outre la remarquable qualité de leurs prestations ont accepté de baisser leurs cachets pour notre cause, au niveau des minima conventionnels.

En conclusion, les Rencontres Culturelles d'Usson pour leur troisième saison de juin à novembre 2021 dans un contexte sanitaire incertain, ont atteint les objectifs suivants :

- doublement de la fréquentation et élargissement du public
- développement du mécénat et équilibre du budget
- historicité, diversité et qualité de la programmation
- affirmation des Rencontres Culturelles d'Usson dans le paysage restreint des festivals de musique de chambre.

Le rapport moral 2021 est mis au vote et l'assemblée générale ordinaire l'adopte à l'unanimité.

## 2. Rapport financier 2021

Le Président Gérard Lebègue rappelle à l'assemblée que par soucis de transparence, les comptes après avoir été approuvés par l'assemblée générale sont déposés en mairie, puis il passe la parole à Mme Josette Picgirard-Granier, trésorière de l'association qui présente le rapport financier 2021.

La trésorière rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, l'association possède deux comptes au Crédit Mutuel d'Issoire, un compte **Fonctionnement** et un compte **Œuvres**.

Le bilan financier 2021 s'établit de la façon suivante :

	Disponibilités au 31/12/2020	Dépenses 2021	Recettes 2021	Disponibilités au 31/12/2021
<b>Fonctionnement</b>	835,50 €	10 611,17 €	11 540,65 €	<b>1 764,98 €</b>
<b>Œuvres</b>	37443,01 €	229,15 €	4 768,04 €	<b>41 981,90 €</b>

Détail des dépenses et recettes 2021 :

	Dépenses	Recettes	Total
<b>Fonctionnement</b>			
Adhésions à l'association		1 875,00	1 875,00
Rétrocessions compte œuvre		201,75	201,75
Subventions publiques		3 300,00	3 300,00
Mécénat privé		1 964,00	1 964,00
Billetterie internet		24,00	24,00
Frais de fonctionnement généraux	1 146,79		-1 146,79
Rencontres Culturelles	9 464,38	4 175,90	-5 288,48
<b>Total en €</b>	<b>10 611,17</b>	<b>11 540,65</b>	<b>+ 929,48</b>
	Dépenses	Recettes	Total
<b>Œuvres</b>			
Rétrocessions compte fonctionnement	201,75		- 201,75
Frais bancaires	27,40		- 27,40
Quêtes Rencontres Culturelles		733,00	733,00
Tronc de l'église		860,04	860,04
Dons		3 175,00	3175,00
<b>Total en €</b>	<b>229,15</b>	<b>4 768,04</b>	<b>4 538,89</b>

L'assemblée après en avoir délibéré, approuve les comptes 2021 à l'unanimité et donne quitus à la trésorière de l'association.

### 3. Budget prévisionnel 2022

#### 3.1 - Budget prévisionnel de fonctionnement 2021

Le Président redonne la parole à Mme Picgirard-Granier qui présente le budget prévisionnel de fonctionnement 2022.

Dépenses		Recettes	
Achat fournitures administratives	300,00	Cotisations	1 100,00
Prime Assurance	150,00	Subvention commune	400,00
Frais postaux	350,00	Virement section œuvres	200,00
Communication	350,00		
Frais site internet	200,00		
Frais de mission	250,00		
Services bancaires	100,00		
<b>Total en €</b>	<b>1 700,00</b>		<b>1 700,00</b>

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le budget prévisionnel.

#### 3.2 - Cotisations à l'association 2022

Le Président rappelle à l'assemblée que le montant des cotisations ouvre droit à réduction d'impôt sur le revenu au titre des dons aux œuvres et que les reçus fiscaux sont délivrés par la trésorière. Ceux-ci doivent être conservés 3 ans pour les particuliers et 10 ans pour les entreprises.

Puis il propose à l'assemblée générale que, la cotisation pour l'année 2021 ayant été portée à 25 €, la cotisation 2022 soit inchangée. Le reste à charge après déduction d'impôts sur le revenu est de 8,50 € pour les particuliers.

L'assemblée générale ordinaire de l'association vote favorablement le montant des cotisations pour l'année 2022, tel que proposé par le Président.

#### **4. Programmation 2022 > Rencontres culturelles d'Usson #4**

Après avoir remercié Josette Picgirard-Granier, pour la partie financière de l'Assemblée Générale Ordinaire, le Président passe la parole à M. Bertrand Livet, maire d'Usson dont l'intervention est retranscrite au point 5. (questions diverses)

Après l'intervention du maire d'Usson, le président Gérard Lebègue passe la parole à Jérôme Verghade, secrétaire qui présente la programmation prévisionnelle 2022 des Rencontres Culturelle d'Usson, pour la 4<sup>ème</sup> saison.

En préambule il salue toutes les personnes qui se sont mobilisées pour l'organisation des Rencontres Culturelles 2021, en particulier Mme Marie-Hélène Sauvadet, MM. Jean-Claude Millot et Gérard Vernet, dans un contexte sanitaire adapté au jour le jour, les institutions et les mécènes sans qui les Rencontres Culturelles d'Usson ne pourraient avoir lieu et souligne l'engagement des artistes qui mettent leur talent au profit du patrimoine ussonnais. Il rappelle que les bénéfices des collectes des Rencontres Culturelles sont déposés sur le compte œuvre de l'association soit 733€ en 2021.

Fort de cette réussite le secrétaire propose à l'Assemblée que soient consolidées les actions culturelles en 2022. Les manifestations seront toujours en libre participation, cela permet au plus grand nombre et à toutes générations, de vivre des instants d'exception dans le cadre de l'église St-Maurice de mieux découvrir le patrimoine local et ainsi de donner pour la restauration de ce patrimoine... Il n'y a pas de petits dons et la collecte effectuée dans le tronc de l'église affectée a sa restauration tout au long de l'année 2021 est équivalente aux bénéfices des Rencontres Culturelles !

Pour les 4<sup>èmes</sup> Rencontres Culturelles, les demandes de subventions ciblées vers la diffusion du spectacle vivant auprès des institutions publiques – Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Agglo-Pays-d'Issoire, DRAC... - sont en cours d'élaboration, ainsi que la recherche de mécènes privés – Crédit Mutuel, Super U...- En 2022, notre association sollicitera la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Centre National de la Musique et la Spedidam - société des artistes interprètes.

La programmation des *Rencontres Culturelles d'Usson – saison 4* se fera dans la continuité de la musique médiévale au jazz avec une exigence de qualité qui doit consacrer notre saison dans le cadre restreint des festivals de musique de chambre d'Auvergne. Certains concerts seront doublés -17h et 21h - et d'autres seront en soirée pour un total de 16 représentations qui auront lieu les dimanches (sauf mercredi 10 août) et se termineront par les journées européennes du patrimoine.

#### 4.1 - Programmation Rencontres Culturelles #4-2022 (dates et heures à confirmer)

- 1- Dimanche 26 juin | Prélude | **Une petite histoire du Jazz II** > **Riom Little Big Band** | 17 & 21h
- 2- Dimanche 3 juillet | **La Bella Dona**, femme & amour courtois > Ensemble **Apotropaïk**, nouvelles musiques du moyen-âge | 17 & 21h
- 3- Dimanche 17 juillet | Château de Parentignat ou Auditorium d'Issoire | **Gershwin – Concerto en Fa** > **Cédric Lorel**, piano – Orchestre d'Harmonie de Clermont-Ferrand, Guillaume Cardot, direction | 17h
- 4- Dimanche 24 juillet | **Harlequins de Mr. de Visée** à la lueur de chandelles | **Jérémy Nastasi**, théorbe, luth & guitare baroque | 17 & 21h
- 5- Dimanche 31 juillet | **Le temps retrouvée**, Ravel, Debussy, Fauré > **Li-Kung Kuo**, violon - **Cédric Lorel**, piano | 17h
- 6- Dimanche 31 juillet | **Nuits d'étoiles, mélodies françaises** > **Léo Vermont-Desroches**, ténor - **Cédric Lorel**, piano | 21h
- 7- Dimanche 7 août | **Schubert – Rosamunde** > **Quatuor Mycélium** | 17 & 21h
- 8- Mercredi 10 août | **Si Bach m'était conté** > **Ensemble l'Archivolte** | 17h
- 9- Dimanche 14 août | **Pierre Corneille & Louis Couperin**, une rencontre imaginaire – **Jérôme Verghade**, récitant – **François Guerrier**, clavecin | 17 & 21h
- 10- Samedi 17 & dimanche 18 septembre | Journées européennes du patrimoine | **Bach, suites pour violoncelle seul** > **Maguelonne Carnus-Gourgues**, violoncelle baroque - En journée 4 visites musicales, 1 visite guidée et en soirée récital sur instruments d'époque

#### 4.2 - Budget prévisionnel - Rencontres Culturelles #4-2022

Dépenses		Recettes	
Achat de spectacle	750	Recettes & fonds propres	4 650
Frais de régie	81	Commune d'Usson	400
Cachets artistiques	4 300	Conseil Départemental 63	500
Charges sociales	3 362	Agglo d'Issoire	1 500
Assurance Multirisque	315	Conseil Régional Aura	2 000
Location piano	1 500	DRAC-Manifestation d'intérêt	400
Location clavecin	450	CNM – Aide à la création	2 100
Communication	550	Spedidam – Aide aux festivals	1 717
Publicité	350	Partenariat Crédit Mutuel	1 500
Transport	1 455	Ordre National du Mérite	400
Hébergement - restauration	2 754	Dons des particuliers	300
Frais divers – Covid	130		
Frais postaux & de télécom	400		
Frais bancaires	50		
Droits d'auteurs	120		
<b>Total en €</b>	<b>16 567</b>		<b>16 567</b>

Avant de mettre le projet de Rencontres Culturelles saison 4 avec le budget correspondant au vote des adhérents de l'association, le président Gérard Lebègue rappelle que la réalisation du projet culturel se concrétisera en fonction de notre capacité financière et de l'attribution des subventions que nous sollicitons.

Après en avoir délibéré, l'assemblée approuve le projet de Rencontres Culturelles d'Usson saison 4 à l'unanimité.

## 5. Questions diverses

Comme évoqué précédemment, après l'approbation du rapport financier 2021, le Président passe la parole au maire d'Usson, M. Bertrand Livet, qui remercie l'association au nom du village d'Usson pour son engagement dans les domaines « culture & patrimoine » et fait un exposé très complet sur l'avancement du projet de restauration de l'église. Projet initié il y a près de 5 ans et qui est dépendant du temps des institutions, un gage de sérieux pour un tel chantier. Trois axes sont définis ; les restaurations du clocher, du bâtiment et du mobilier de l'église.

Concernant le clocher, la consolidation consiste dans premier temps en des mesures de sécurité débute cette année. Puis viendra le dépôt du permis de construire au printemps, accordé à l'automne 2022 suivront les différents appels d'offre pour un début des travaux espérés à l'automne 2023. Les partenaires institutionnels devraient prendre en charge 84% des travaux ce qui fait un reste à charge de la commune de 16%.

Le reste du bâti fait l'objet d'études à la Direction Régionale des Affaires Culturelles et sont en cours pour que le commencement des travaux s'enchaîne avec la fin de la restauration du clocher. L'église étant classée, le coût des études doit être pris en charge par les institutions à hauteur de 94%, reste à charge de la commune de 6%.

La globalité des travaux est évaluée à 1,6 millions d'€ avec un reste à charge de la commune estimé aux alentours de 320 000 €. La participation de l'association des Amis de l'Église St-Maurice d'Usson entrera dans ce cadre.

Enfin, la restauration du mobilier de l'église dont le retable de la résurrection de Lazare a débuté au CICRP de Marseille depuis avril 2021, devraient se poursuivre sur 2022, voire 2023. La commune a sollicité l'aide de la *Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français* doté par le groupe Allianz sous forme d'un concours. Si le retable remporte le prix cela devrait couvrir une bonne partie du reste à charge du coût des restaurations. L'association des *Amis de l'église* viendra compléter le besoin de financement.

Pour terminer, Bertrand Livet informe l'assemblée que les statues des XV et XVI<sup>ème</sup> siècles de St-Blaise et St-Maurice vont être restaurées et que les démarches administratives sont en cours.

\*\*\*

Au titre des questions diverses, Gérard Lebègue passe ensuite la parole à M. Georges Cautier, Président de l'Association Départementale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM63), qui présente les différents domaines d'intervention de l'ordre, axés principalement vers la jeunesse et le mérite. M. Cautier fait part du partenariat engagé avec les Amis de l'Église St-Maurice d'Usson en 2021 qui a consisté pour les membres de l'ANMONM63 en deux journées avec une visite guidée du village d'Usson, un déjeuner à l'auberge de Margot et en la présence à un concert des Rencontres Culturelles d'Usson. Ces journées ont reçu un accueil très favorable et l'ANMONM63 les reconduira en 2022.

\*\*\*



L'ordre du jour étant épuisé et plus personnes ne souhaitant prendre la parole, le Président clôt l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association des *Amis de l'Église St-Maurice d'Usson d'Auvergne* à 20h48 après avoir remercié toutes les personnes de l'assistance qui se sont jointes à cette assemblée en présentiel et invite les participants autour d'un verre de l'amitié.

\*\*\*

Fait à Usson, le 12 février 2022

M. Gérard Lebègue, *président*

Mme Josette Picgirard-Granier, *trésorière*

M. Jérôme Verghade, *secrétaire*

